



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des États et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

CONFERENCE MINISTERIELLE THEMATIQUE SUR LA FORMATION DES CADRES

PRAIA (CAP-VERT) LES 12 ET 13 DECEMBRE 2006

**DISCOURS D'OUVERTURE
PRONONCE PAR**

MONSIEUR FRITZ BELIZAIRE

**REPRESENTANT LE BUREAU
DE LA CONFEJES**

MARDI LE 12 DECEMBRE 2006 A 10 h00

Version 12/12/2006

- **Monsieur le Premier Ministre de la République du Cap-Vert,**
- **Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFESJES,**
- **Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps Diplomatique,**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la Francophonie,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CJSOI,**
- **Monsieur le Directeur Général du CESAG,**
- **Monsieur le Représentant du CAMES,**
- **Mesdames, Messieurs les Experts,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord m'acquitter de l'agréable devoir de remercier vivement, au nom de mes collègues et en mon nom propre, Monsieur le Premier Ministre de la République du Cap-Vert et Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée en terre Cap-verdienne.

**Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de
Délégation,
Honorables invités,**

Nous voici réunis à PRAIA, Capitale de la République du Cap-Vert, autour du thème « La valorisation des ressources humaines pour un développement durable »

Dans ce domaine, nos interrogations portent sur le questionnement suivant :

Quels types de cadres former pour les secteurs de la Jeunesse, du Sport et du Loisir et pour remplir quelles missions ?

Ce thème, comme vous le savez, revêt toute son importance dans le contexte actuel caractérisé par un monde en changement qui nous apporte son lot d'influences et d'enjeux nouveaux.

Notre jeunesse n'est-elle pas au centre de la tourmente qui agite notre monde et au centre des préoccupations actuelles de chacun de nos gouvernements ?

Ce thème, dis-je, est apparu si important que la CONFESJES a décidé de le traiter à travers une Conférence ministérielle sur la formation des cadres.

Pourquoi ? Parce que tout simplement, la formation des cadres est un domaine transversal à tous nos secteurs d'intervention et que ceux-ci ont un besoin urgent de cadres bien formés et engagés pour mettre en oeuvre efficacement les politiques gouvernementales en direction de la Jeunesse et des Sports.

Comme vous le savez, cette Conférence est la première du genre organisée dans ce domaine par notre institution commune depuis sa création en 1969.

C'est pourquoi, nous avons voulu, en terme de résultats, qu'elle s'inscrive dans une vision nouvelle et moderne de la formation des cadres et qu'elle nous propose des réponses concrètes et durables qui soient en adéquation avec les attentes et besoins des Etats et gouvernements membres mais aussi, et surtout, avec ceux des jeunes.

Déjà, nous avons constaté, à la lumière des documents préparatoires produits et du consensus qui s'en dégage, tout le sérieux qui a été réservé à la préparation technique de notre présente réunion.

Permettez-moi, ici, de féliciter la République d'Haïti, le Secrétaire Général de la CONFESJES et toute l'équipe technique pour les efforts combien sérieux et constants déployés pour la bonne préparation de cette conférence.

**Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,**

La CONFEJES évolue avec les attentes et besoins nouveaux exprimés par ses membres.

Aujourd'hui, elle s'interroge sur le devenir de la formation des cadres.

A cet effet, il me plaît de constater que la CONFEJES se projette dans l'avenir avec le souci de la pérennité et de la durabilité des actions et interpelle, plus que jamais, les politiques de formation de cadres des Etats et gouvernements membres mais aussi les programmes de notre institution commune.

Cette évolution positive inspire quelques réflexions.

C'est pourquoi, il nous semble nécessaire de réaffirmer collectivement l'idée que le développement durable est l'option de développement par excellence et que :

- l'éducation et la formation contribuent particulièrement, dans ce contexte, au développement humain durable ;
- la valorisation des ressources humaines constitue une carte maîtresse pour anticiper et réussir les changements qu'impose le monde moderne ;
- la formation et le perfectionnement peuvent alors devenir des moyens à privilégier pour assurer une meilleure articulation des compétences à l'emploi ;

- les besoins en formation sont de plus en plus variés. Ils doivent être exprimés avec plus de précision par les structures d'emploi et de formation, c'est-à-dire, en terme de compétences à acquérir ;
- les réponses formation dans leur conception et leur réalisation sont multiformes. De ce fait, elles exigent de la part des gestionnaires des Ministères et des Instituts de formation et des formateurs des capacités nécessitant *des savoir-faire et des comportements nouveaux*.
- Enfin, l'improvisation en matière de formation des cadres devra désormais céder la place à une démarche scientifique reposant entre autres, sur l'ingénierie de la formation et des systèmes de formation. C'est-à-dire, construite méthodiquement et scientifiquement.

C'est pour toutes ces raisons, croyons-nous, que la formation des cadres doit occuper une place centrale dans la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse, de sport et du Loisir et dans les programmes de la CONFEJES qui accompagne les pays du Sud dans cette voie.

**Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,**

Nous observons avec beaucoup de satisfaction et d'intérêt qu'il existe présentement une prise de conscience et une volonté de mobilisation grandissante au sein des Etats et gouvernements membres pour *rendre le domaine de la formation plus performant* afin que les actions s'inscrivent dans une *démarche de qualité et de continuité*.

La formation et le perfectionnement des cadres peuvent alors contribuer à un meilleur développement des sociétés, des individus et de l'emploi, en particulier chez les **jeunes**.

Pour être crédible, la formation des cadres ne doit-elle pas être perçue et comprise comme une valeur ajoutée par les décideurs, les planificateurs, les chefs d'établissement, les enseignants, etc.?

Former qui et pourquoi ? Pour faire quoi avec les compétences acquises?

Quel est notre repère ?

La formation des cadres de jeunesse, de sport et du Loisir ne devrait-elle pas être le résultat d'une vision commune et partagée, et le fruit d'un projet fédérateur.

A cet effet, un certain nombre de résultats nous semblent encourageants.

Citons :

- les deux programmes de licence professionnelle : le Professorat de Sport et le Professorat de Jeunesse et d'Animation ;
- les deux modules de formation, l'un en entrepreneuriat, l'autre en loisir.

Citons également, les efforts consentis par le Bénin et le Sénégal concernant la mise en place de programmes de formation de niveau Master dès 2007.

C'est le lieu de dire que ces résultats ont été obtenus, en grande partie, grâce au partenariat et à la coopération développée avec le Centre d'Etudes Africain en Gestion

(CESAG) et le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) et l'UNESCO.

Nous les remercions vivement.

**Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs,
Honorables invités,**

Le consensus atteint à la réunion des Experts autour du document préparatoire et du projet de Déclaration ainsi que la richesse des débats qui ont marqué leurs travaux confirment la nécessité de nous donner une vision commune et partagée afin de renforcer la capacité de nos cadres.

Il nous semble que c'est dans cet esprit que notre Conférence doit tendre.

**Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs,
Honorables invités,**

Je ne saurais terminer mon propos sans réitérer nos remerciements les plus chaleureux à Monsieur le Premier Ministre pour la qualité de l'organisation, de l'accueil et pour l'hospitalité généreuse dont nous avons été l'objet en terre cap-verdienne.

Nous vous prions Monsieur le Premier Ministre de bien vouloir transmettre à Son Excellence Pédro PIRES, Président de la République du Cap-Vert, toute notre gratitude et notre reconnaissance.

Je vous remercie



Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

Promouvoir la participation des Jeunes pour réussir les changements stratégiques
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

**Rapport Introductif du Secrétaire Général
à la Conférence ministérielle
sur la Formation des cadres de la Jeunesse et des Sports
sur le thème : La valorisation des Ressources humaines
pour un Développement durable**

PRALA les 12 et 13 décembre 2006

Introduction

L'approche du développement durable largement partagée de nos jours reconnaît aux ressources humaines un rôle essentiel dans ce processus.

Elle postule que c'est la valorisation des ressources humaines qui devrait assurer, par le moyen de la formation et du perfectionnement des cadres, une meilleure articulation des compétences à l'emploi, développer la capacité de mobilisation des citoyens et restituer au capital humain sa capacité contributive au processus du développement.

La CONFEJES a fait sienne cette approche dès sa création en 1969 en faisant de la formation des cadres de jeunesse, d'EPS et des sports une priorité et cela ne saurait être le fait du hasard compte tenu des nombreux besoins exprimés par les pays du Sud en ce domaine.

Cette priorité a été réalisée selon différentes stratégies appuyées par divers partenaires dont le Canada dans le cadre du Programmes de Bourses Canadiennes et de la stratégie de la « régionalisation des instituts », la France par l'octroi de bourses de formation et la mise à disposition d'experts pour l'élaboration de programmes ciblés et la coopération internationale.

Elle a été réaffirmée au début des années 80 par la création au sein du Secrétariat Général d'un organe consultatif appelé « Commission Permanente sur la Formation des cadres supérieurs.

Elle a connu un tournant essentiel en 1999 avec l'identification parmi les 3 programmes majeurs actuels issus des nouvelles orientations de sa programmation, l'appui aux politiques et stratégies nationales de formation des cadres de Jeunesse et de sport (Programme III)

La Conférence ministérielle sur la formation des cadres s'inscrit dans l'exécution de ce programme. Cette conférence intervient dans un contexte particulier, à l'aube du 3^{ème} millénaire, caractérisé par de fortes mutations qui constituent de nouveaux enjeux à prendre en compte dans la gestion de cette thématique

Ce rapport introduit aux travaux de cette Conférence. Il présente l'analyse de la situation de la formation des cadres dans la majorité des pays membres de la Francophonie **(I)**, identifie les nouveaux besoins en la matière à l'aube du 3^{ème} millénaire **(II)** et les orientations en matière choix stratégiques, du profil du cadre à former et la gestion de la formation des cadres **(III)**.

I - L'analyse de situation de la formation des cadres

La formation des cadres de la jeunesse et des sports est une mission traditionnelle des ministères en charge de la jeunesse et des sports qui assurent la mise en œuvre et le suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies en la matière.

Elle représente une composante essentielle des programmes et projets de jeunesse et des sports qui sont des moyens d'opérationnalisation des politiques et stratégies arrêtées par les pays en ce domaine.

Elaborée par les structures centrales des départements ministérielles, elle est généralement exécutée par des centres ou instituts nationaux de formation des cadres

L'analyse de sa situation permet d'observer que le contexte où elle s'élabore a connu une importante évolution et qu'elle demeure confrontée à de lourdes contraintes.

Le contexte se caractérise par un élargissement des missions traditionnelles des ministères de la jeunesse et des sports qui en plus des attributions classiques liées au cadre juridique, aux ressources humaines et les infrastructures, couvre le domaine de l'intervention sociale et de l'action économique. Cet élargissement se traduit par la prise en charge de nouveaux champs d'intervention

Il s'y ajoute que les pays sont à des niveaux différents d'élaboration de leurs politiques ou stratégies nationales de jeunesse et des sports. Ils se subdivisent en pays ayant élaboré leurs politiques de jeunesse et des sports et s'emploient à les traduire en plans d'action et les pays en cours d'élaboration de leurs documents de politique, les deux premiers groupes ayant bénéficié de l'appui de la ONFEJES et un troisième groupe de pays qui n'ont pas encore entamé le processus. Il en résulte que les problèmes de la formation des cadres se posent différemment selon le groupe de pays considéré.

Enfin de fortes contraintes constituent un frein à sa promotion. Il s'agit de contraintes d'ordre institutionnel, de ressources humaines et de ressources financières. Ainsi, pour l'essentiel, les capacités de gestion de la formation sont limitées, tout comme les formateurs en quantité et en qualité, les contenus de la formation ne sont pas adaptés à la réalité du terrain dont les évolutions ne sont pas prises en compte en terme de nouveaux besoins et le sport n'est que très rarement reconnu comme moyen de développement économique et social générateur de biens et de services, de saine émulation entre les jeunes et de facteur de cohésion sociale et de consolidation de l'unité nationale.

Ces contraintes prennent une acuité particulière en ce début de millénaire qui induit de nouveaux besoins de formation des cadres.

II - Les nouveaux besoins de formation des cadres à l'aube du 3ème millénaire

Le troisième millénaire a démarré sur la base d'une analyse lucide de l'inefficacité de l'aide publique et du constat de l'écart grandissant entre pays industrialisés et les pays bénéficiaires de l'aide et son incidence sur l'accroissement de la pauvreté. Cette analyse a suscité la mise en place de partenariats mondiaux et la création d'espaces de solidarité et d'ensembles économiques pour vaincre sinon réduire la pauvreté.

C'est ainsi que furent fixés les OMD en 2015 en matière d'éducation, de santé, de genre et d'environnement et fut adopté le Plan d'Action mondial de la Jeunesse(PAMJ) en 2000.

L'atteinte des objectifs fixés par les OMD et le PAMJ bénéficie d'opportunités d'ordre politique dues à l'apparition de grands ensembles tels que l'Union européenne, l'Union africaine et le renforcement des espaces de solidarité offerts par l'OIF, la CONFEJES, la CONFEMEN, d'ordre économique résultant de la formation de grands ensembles régionaux dont la CEDEAO, l'UEMOA, le CMAC, le NEPAD, l'OMC et technologique avec la révolution des technologies de l'information et de la communication qui redéfinissent notre rapport au temps et à l'espace et partant au monde.

Les enjeux induits par ces opportunités rendent nécessaire une nouvelle vision d'avenir dans la formulation des politiques et stratégies nationales de développement, les modalités de gestion des ressources (programmes, hommes, équipement) et les modes de formation.

Cette vision s'appuiera sur des valeurs partagées entre les Etats et les Gouvernements membres de la CONFEJES en matière de ressources humaines, la promotion d'un espace linguistique commun dans le respect de l'identité des uns et des autres, le fonctionnement en réseau des établissements nationaux, l'esprit de solidarité et de compréhension réciproque des cadres de la jeunesse et des sports.

Elle devra relever les défis en matière de santé, de bien être, d'hygiène, du maintien de la condition physique durant la vie, contribuer à l'insertion socio économique des jeunes et favoriser l'émergence de l'inter culturalité et le dialogue social.

A cet égard, les politiques de formation des cadres sont plus que jamais interpellées. Elles devront développer des compétences techniques, organisationnelles, relationnelles et de management permettant de préparer l'avenir, de faciliter et accompagner les changements, resocialiser, requalifier les personnes et les organisations.

La Conférence qui nous réunit est l'occasion de poser des actes pour relever ces défis. Elle devrait nous permettre de partager une vision commune au service des Etats et des Gouvernements membres de notre Conférence et d'adopter une déclaration qui fixera les orientations en matière de choix stratégiques, du profil du nouveau cadre à former et de gestion de la formation.

III - Les orientations en matière de choix stratégique, du profil du nouveau cadre à former et de gestion de la formation

En matière de choix stratégique, il est souhaité de faire du personnel des ministères de la jeunesse et des sports des cadres compétents, d'accompagner l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques à travers la recherche /développement, renforcer la coopération au service du développement durable.

Les cadres à former auraient pour mission de préparer l'avenir, faciliter et accompagner les changements, resocialiser et requalifier des personnes et les organisations.

Il s'agirait de développer pour le cadre supérieur les profils suivants :

Concepteur (savoir analyser la demande institutionnelle et la demande sociale et professionnelle, savoir définir une stratégie et savoir planifier) ;

Gestionnaire (savoir traduire une visée stratégique en projet d'action, savoir mobiliser et manager les compétences et les moyens pour l'action et savoir conduire l'action à terme) ;

Evaluateur (savoir se donner les moyens d'un pilotage de projet et évaluer pour saisir le sens de l'action).

Pour les cadres moyens, les profils suivants seraient retenus :

Agent d'exécution (savoir organiser la conduite d'un projet d'action, savoir sensibiliser et mobiliser les ressources pour réussir l'action)

Animateur (savoir piloter la conduite de l'action à terme, savoir promouvoir le service, les compétences et les produits)

Evaluateur (savoir se donner les moyens d'un pilotage de projet, évaluer pour saisir le sens de l'action)

La gestion de la formation des cadres sera basée sur une approche par compétences permettant d'identifier les métiers de façon participative, élaborer les référentiels de ces métiers, décliner les référentiels de compétences, décliner les référentiels de formation, réactualiser les programmes en conformité avec les nouvelles exigences universitaires, remettre à niveau les enseignants des instituts de formation ou recruter de nouveaux.

Pour développer une formation de qualité, il sera nécessaire d'utiliser l'ingénierie de la formation qui s'articule autour de l'ingénierie de la demande, celle de l'offre, de la pédagogie et de l'évaluation.

En Conclusion

Une action efficace de rénovation du système de formation suppose une prise en compte des exigences du nouveau millénaire. Celles-ci sont de rendre les savoirs plus opératoires dans la vie quotidienne.

La formation se fera de plus en plus dans la logique de développer des compétences préparant à des pratiques sociales et professionnelles et de mobiliser des savoirs pour faire face à des situations complexes.



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

Promouvoir la participation des Jeunes pour réussir les changements stratégiques
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

CONFERENCE MINISTERIELLE THEMATIQUE SUR LA FORMATION DES CADRES

PRALA (CAP-VERT), LES 12 ET 13 DECEMBRE 2006

RAPPORT GENERAL DE LA CONFERENCE DES MINISTRES

Rapport Général

Les 12 et 13 décembre 2006 s'est tenue à PRAIA, capitale du Cap-Vert, la Conférence Ministérielle thématique sur la formation des cadres de la Jeunesse et des Sports.

Regroupant 23 ministres et/ou chefs de délégation, la Conférence s'est déroulée selon le calendrier suivant :

- Cérémonie d'ouverture ;
- Rapport du Secrétaire Général de la CONFEJES ;
- Communications des Ministres et Chefs de Délégation ;
- Communications des organisations internationales ;
- Communications sur les sous thèmes « Les enjeux du 3^{ème} millénaire » et « Les types de cadres former » ;
- Examen du projet de Déclaration de PRAIA.

Le présent rapport général rend compte du déroulement des travaux et des conclusions.

Cérémonie Officielle d'ouverture

Placée sous la présidence de Monsieur le Premier Ministre Son Excellence Docteur José Maria NEVES, la Cérémonie officielle d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue prononcé par Monsieur Americo NASCIMENTO, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et des Sports, l'allocution de Monsieur Fritz BELIZAIRE, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique de Haïti, en qualité de Représentant du Bureau de la CONFEJES et le discours du Premier Ministre de la République du Cap Vert.

Mot de bienvenue du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Cap-Vert

Le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a souhaité la bienvenue aux participants et un séjour agréable au Cap-Vert. Il a réaffirmé tout l'intérêt que son pays accorde au thème de la Conférence qui s'inscrit dans ses priorités et s'accorde avec sa vision du développement durable. Il a formulé le vœu que cette rencontre permette de proposer des solutions aux problèmes des jeunes.

Discours du Représentant du Bureau de la CONFEJES

Lui succédant, le Président de la Conférence a remercié à son tour le Gouvernement capverdien pour la qualité de l'accueil. Il a souligné l'importance du thème de la conférence qui est à la mesure des enjeux et défis qui interpellent la jeunesse des pays membres de la CONFEJES. Il s'est félicité des partenariats mis en place et des résultats obtenus dans ce cadre.

A ce sujet, il a souligné que le consensus atteint à la Réunion des Experts autour du document préparatoire et du projet de déclaration, ainsi que la richesse des débats qui ont marqué leurs travaux, confirment la nécessité d'avoir une vision commune et partagée afin de renforcer la capacité de nos cadres et que c'est dans cet esprit que notre conférence doit s'inscrire.

Il a émis le souhait que des réponses concrètes soient apportées aux interrogations posées et a demandé au Premier Ministre de transmettre au nom des participants et en son nom propre, leurs remerciements au Président de la République du Cap-Vert.

Discours de son Excellence le Premier Ministre

Son Excellence le Premier Ministre a manifesté sa satisfaction et sa fierté d'accueillir la présente conférence. Il a rappelé que les ressources humaines constituent une pièce maîtresse de toute politique de développement durable.

A ce propos, il a souligné que la Francophonie offre un espace de dialogue et de partage où la convergence des efforts contribue par le biais de la valorisation des ressources humaines à l'implication accrue des jeunes dans la dynamique de développement. C'est un motif d'espoir pour le Cap-Vert dont le poids démographique de la jeunesse est important. Il a annoncé

l'ouverture prochaine d'une Université dans son pays et ce pour répondre à la demande de formation des jeunes.

Rapport du Secrétaire Général de la CONFEJES

Dans son rapport introductif, le Secrétaire Général de la CONFEJES a fait l'analyse du contexte de la formation des cadres et des contraintes auxquelles elle est confrontée. Il a rappelé les enjeux et défis qui se posent à la formation des cadres à l'aube du nouveau millénaire. Il a enfin proposé des orientations en matière de choix stratégique, de types de cadres à former et de gestion de la formation.

Communications des Ministres et Chefs de Délégation

Unaniment, les intervenants ont adressé leurs remerciements aux autorités capverdiennes pour l'organisation et l'accueil dont ils ont fait l'objet et félicité le Secrétaire Général de la CONFEJES et son équipe pour l'initiative de la conférence. Ils ont salué la pertinence du thème retenu et la qualité technique de sa préparation.

Au fil des messages, l'accent a été mis particulièrement pour certains pays du sud, sur l'ampleur des besoins en matière de formation des cadres qui prend un relief tout particulier pour les pays sortant de période de conflits, une demande de partenariat variable selon le niveau de formulation des politiques, la réaffirmation du Sénégal d'accueillir en début d'année la Conférence et une proposition du Burundi d'accueillir la suivante.

Les intervenants se sont félicités du chemin parcouru par la CONFEJES depuis sa création, en matière de formation des cadres et des résultats obtenus.

Ils ont suggéré au Secrétariat Général d'intensifier ses efforts, de diversifier ses partenariats, d'améliorer la gestion de ses ressources et d'engager une réflexion sur les priorités à définir dans le cadre de la nouvelle programmation.

Communications des organisations internationales

Les organisations internationales ont également remercié unanimement les autorités du Cap-Vert et la CONFEJES. La Commission Jeunesse et Sport de l'Océan Indien (CJSOI) a réaffirmé tout l'intérêt qu'elle accorde à la

formation des cadres, le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) a rappelé le partenariat porteur qu'il développe avec la CONFEJES et les résultats déjà obtenus.

Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) a pris l'engagement d'accompagner la CONFEJES en matière, de renforcement des capacités académiques et de gestion des instituts, d'évaluation de la qualité des institutions de formation des cadres et d'institutionnalisation de contrat plan permettant d'assurer que les objectifs visés soient atteints.

Communications sur les enjeux du Millénaire et les profils de cadres à former

Introduisant son propos, Monsieur Adama Guiro SENE a démontré que le contexte international était favorable au partenariat mondial. Ce contexte connaît des tendances qui sur les plans politique, économique, social, culturel, technique et de l'environnement, constituent des plaidoyers pour l'investissement dans le capital humain de façon générale et en particulier en matière de politique de Jeunesse, de Sport et du Loisir.

Après avoir rappelé la vision commune et partagée entre les Etats et gouvernement membres de la CONFEJES, leurs options fondamentales et priorités en matière de jeunesse, de sport et de loisir, il a précisé les choix stratégiques en matière de formation et leur traduction en terme de mission, de profils de cadres à former et de gestion des institutions de formation.

Terminant son intervention, Monsieur SENE a posé quatre interrogations portant sur :

- l'universitarisation et les instituts de formation de Jeunesse et des Sports,
- la double tutelle de l'Education Physique et Sportive (EPS) ;
- la formation des formateurs des instituts nationaux ;
- le transfert des compétences Jeunesse, Sport et Loisir dans le cadre de la décentralisation.

A l'issue de cette présentation, les participants ont chaleureusement félicité Monsieur SENE pour la qualité de sa prestation. Les débats qui ont suivi ont permis d'enrichir ces communications sous l'angle de la prise en compte de

la notion de plaisir en matière de loisir, de pratique sportive et d'intéressement du public cible, de besoins en formation à des niveaux inférieurs à la Licence, de motivation et de rétention des diplômés de ce niveau.

Par ailleurs, la problématique de la formation des cadres s'est enrichie d'un apport sur l'identification de ses publics cibles, la réforme des instituts de formation des cadres et les possibilités qu'offrent les TIC pour développer des réseaux de partenariat.

Le Secrétaire Général de la CONFEJES a exprimé ses remerciements à l'endroit de tous ceux qui l'ont accompagné et qui ont contribué à la réussite de cette conférence, particulièrement Monsieur Aimé OUELLET, Conseiller Technique auprès du Secrétaire Général de la CONFEJES, à qui il a rendu un vibrant hommage.

Examen du projet de la Déclaration de PRAIA

Les participants ont examiné le projet de Déclaration de PRAIA et l'ont adopté avec quelques amendements.

Fait à PRAIA le 13 décembre 2006

La Conférence Motion de remerciements aux Autorités du Cap Vert

Les Ministres des Etats et Gouvernements membres de la CONFEJES réunis à Praia au Cap Vert dans le cadre de la Conférence ministérielle thématique sur la Formation des Cadres

- Considérant l'accueil fraternel dont ils ont été l'objet depuis leur arrivée au Cap Vert,
- Considérant les excellentes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes,
- Adressent leurs sincères remerciements à Monsieur Américo SOARES NASCIMENTO, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et

aux Sports pour la qualité de l'accueil, l'enthousiasme et les conditions de travail qui ont favorisé le bon déroulement de leurs travaux ;

- Prient le Secrétaire d'Etat de bien vouloir transmettre à Son Excellence Docteur José Maria NEVES, Premier Ministre du Cap-Vert, à Son Excellence Monsieur Pédro PIRES, Président de la République du Cap Vert et à toutes les Autorités du Cap Vert leur infinie et déférente reconnaissance ;
- Remercient les membres du Comité d'organisation et tout le Personnel d'appui pour leur accueil, leur disponibilité et l'efficacité du travail accompli.

Fait à Praia, le 13 décembre 2006
Les Ministres



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des Etats et gouvernements
ayant le français en partage

Conférence ministérielle sur la formation des cadres de la Jeunesse et des Sports

DECLARATION DE PRAIA

Préambule

Les Ministres de la Jeunesse et/ou des Sports et des Loisirs des Etats et gouvernements membres de la **CONFESJES**, réunis à PRAIA, République du CAP-VERT, les 12 et 13 décembre 2006, sur le thème « **La valorisation des Ressources Humaines pour un Développement durable** »

Constatant les évolutions politiques, économiques, sociales, culturelles, technologiques et environnementales du monde moderne et leur incidence sur la jeunesse et la pratique sportive dans les Etats et gouvernements membres de la CONFESJES ;

Considérant le rôle prépondérant des secteurs de la Jeunesse, des Sports et du Loisir dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) , notamment à travers l'Education pour Tous et la formation des cadres ;

Constatant l'importance démographique de la jeunesse dans les pays du Sud et la nécessité de mettre en place des dispositifs d'encadrement performants à travers des politiques nationales de jeunesse, de sport et du loisir ;

Constatant l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines par rapport à la forte demande d'encadrement manifestée par les jeunes et les sportifs ;

Considérant l'inadéquation entre la formation et l'emploi d'une part, et entre la formation et le besoin de l'économie d'autre part ;

Constatant le développement accéléré des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et leur rôle important dans l'éducation et la formation ;

Considérant la volonté d'adhérer à une nouvelle vision du monde à travers les politiques nationales de Jeunesse, de Sport et du Loisir ;

Convaincus du rôle capital que peut jouer la formation des cadres dans la mise en œuvre desdites politiques pour favoriser leur efficacité, leur viabilité et leur durabilité ;

Conscients que la valorisation des ressources humaines nécessite la mise en place d'un plan de formation des cadres conçu et exécuté en relation étroite avec l'Institut National de la Jeunesse et des Sports ou toute autre institution équivalente * ;

Considérant que l'Institut National est l'outil par excellence de la formation des cadres dans de nombreux pays ;

Convaincus que l'Institut national doit nécessairement coopérer avec l'Université pour ce qui concerne l'équivalence, la reconnaissance des diplômes et le développement de la recherche ;

Convaincus que l'actualisation et l'harmonisation des programmes de formation des cadres permettent l'amélioration de la qualité des enseignements et l'établissement de bases objectives de reconnaissance et d'équivalence des diplômes de l'enseignement supérieur au sein des Etats et gouvernements membres de la Francophonie ;

* Centre ou école de formation, académie, département ou faculté universitaire, ou toute autre structure de formation des cadres de la Jeunesse, des Sports et/ou du Loisir.

Constatant le besoin urgent de développer des pôles ou centres d'excellence et des réseaux professionnels pour assurer la qualité de la formation supérieure, rationaliser l'utilisation des compétences existantes et favoriser la mobilité des ressources humaines grâce à l'implantation d'approches et de pratiques planifiées ;

Convaincus de la pertinence des objectifs stratégiques et opérationnels 2005-2008 poursuivis dans le « Programme CONFEJES de Formation et de Perfectionnement des Cadres » ;

Considérant l'apport de plus en plus important de la CONFEJES en matière de formation et de réseaux favorisant la participation des jeunes filles et femmes dans les activités de jeunesse et de sport ;

Réaffirmation

Leur volonté de contribuer pleinement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;

Leur volonté de participer activement à la mise en application du Cadre Stratégique Décennal de la Francophonie à travers les programmes de la CONFEJES ;

Leur confiance dans le personnel enseignant et d'encadrement tout en les invitant à jouer leur rôle d'agents de changement, d'accompagnateurs d'initiatives et de promoteurs de projets pour mieux préparer l'avenir des jeunes ;

Leur volonté de faire de la formation des cadres un véritable outil d'excellence, de valorisation des ressources humaines et de changement dans une perspective durable ;

La nécessité pour la CONFEJES de poursuivre sa fonction d'appui conseil à travers notamment, la production d'études en matière de formation des cadres et le renforcement de l'expertise nationale.

S'engagent

A contribuer, à travers les secteurs de Jeunesse, du Sport et du Loisir, au développement humain durable ;

A se doter et/ou mettre en œuvre des politiques nationales de Jeunesse, du Sport et du Loisir ;

A accompagner ces politiques d'une stratégie et d'un plan de formation des cadres ;

A rénover le dispositif national de formation des cadres pour qu'il s'articule autour des besoins réels de la jeunesse, du mouvement associatif, du marché du travail et de l'emploi ;

A faire de l'Institut National le lieu le plus approprié pour la formation et le perfectionnement des cadres dans les secteurs de la jeunesse, du sport et du loisir, l'intégration des programmes de formation dans le système Licence – Master- Doctorat (LMD), le développement de partenariat avec les universités nationales et régionales et de la recherche dans ces secteurs ;

A faire de la formation continue un véritable instrument de perfectionnement des cadres et autres intervenants dans les secteurs de la jeunesse, du sport et du loisir ;

A promouvoir une gestion rationnelle des ressources humaines basée sur la collaboration entre les ministères, fédérations et instituts nationaux ;

A élaborer, à cette fin, des profils de carrières nationaux valorisant les ressources humaines intervenant dans lesdits secteurs pour freiner l'exode des cadres vers d'autres espaces géographiques ;

A favoriser l'utilisation des ressources existantes en faisant régulièrement appel au réseau de partenaires institutionnels Sud- Sud et Nord-Sud afin de diversifier et d'assurer la qualité de la formation dans un esprit de complémentarité et de solidarité ;

A faciliter la mise en œuvre de stratégies incitatives pour favoriser l'accès et la réussite des jeunes filles et des femmes dans l'enseignement supérieur et la formation des cadres ;

Décident :

De prendre acte du document intitulé : « **La Valorisation des Ressources Humaines pour un Développement durable** », cadre de référence et stratégique pour la formation des cadres au sein de la CONFEJES ;

D'accorder la priorité à la qualité et à la diversification de la formation des formateurs à travers la mise en place des nouveaux programmes de Licence et de niveau Master ;

De considérer la formation des cadres comme une composante stratégique d'appui à la mise en œuvre des politiques nationales ;

De renforcer le dispositif national de gestion de la formation des cadres et de réaffirmer le rôle de l'Institut National dans ce dispositif ;

De définir les mécanismes de rapprochement entre l'Institut National et l'université nationale dans un cadre partenarial et envisager la création de programmes de formation à l'échelle régionale;

De poursuivre le processus actuel d'harmonisation des programmes de formation des cadres et l'étendre aux programmes de professorat d'EPS, de l'Inspectorat de la Jeunesse et des Sports ainsi qu'aux programmes de Master (Sport, EPS, Jeunesse et Animation) ;

De soutenir la mise en place de pôles d'excellence en matière de formation supérieure, la mise en réseau des Instituts et des enseignants, la coopération Sud- Sud et Nord-Sud ;

De soutenir activement la mise en œuvre des objectifs stratégiques et opérationnels définis dans le document d'application du Cadre Stratégique Décennal de la Francophonie et dans la programmation quadriennale de la CONFEJES en matière de formation et de perfectionnement des cadres.

A ces fins, invitent les Etats et gouvernements membres :

A renforcer les capacités de gestion et de formation des cadres en termes de budget, d'équipement et de formation des formateurs ;

A étudier, dans le projet de révision de l'organigramme envisagé par le Secrétariat Général, la pertinence de créer une direction de la formation afin d'assurer la pérennité des actions entreprises en matière de formation des cadres de jeunesse, de sport et du loisir ;

A envisager la création d'une direction nationale des ressources humaines (formation, études, appui à l'insertion des diplômés etc.) en vue de renforcer le dispositif de formation ;

A faciliter l'inventaire des métiers de la jeunesse, des sports et du loisir dans la perspective de création d'opportunités d'emplois ;

A favoriser l'établissement de partenariats entre les Instituts nationaux et le mouvement associatif (Jeunesse, Sport et Loisir) pour une meilleure articulation formation/métier/emploi ;

A mettre en place des mesures incitatives visant la valorisation des cadres en vue de renforcer leur engagement personnel et professionnel au développement national :

A intégrer les activités de jeunesse, les sports et les loisirs dans les politiques de décentralisation.

Fait à PRAIA (Cap-Vert), le 13 décembre 2006

La Conférence



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des Etats et gouvernements
ayant le français en partage

Conférence ministérielle sur la formation des cadres de la Jeunesse et des Sports

DECLARATION DE PRAIA

Préambule

Les Ministres de la Jeunesse et/ou des Sports et des Loisirs des Etats et gouvernements membres de la **CONFESJES**, réunis à PRAIA, République du CAP-VERT, les 12 et 13 décembre 2006, sur le thème « **La valorisation des Ressources Humaines pour un Développement durable** »

Constatant les évolutions politiques, économiques, sociales, culturelles, technologiques et environnementales du monde moderne et leur incidence sur la jeunesse et la pratique sportive dans les Etats et gouvernements membres de la CONFESJES ;

Considérant le rôle prépondérant des secteurs de la Jeunesse, des Sports et du Loisir dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) , notamment à travers l'Education pour Tous et la formation des cadres ;

Constatant l'importance démographique de la jeunesse dans les pays du Sud et la nécessité de mettre en place des dispositifs d'encadrement performants à travers des politiques nationales de jeunesse, de sport et du loisir ;

Constatant l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines par rapport à la forte demande d'encadrement manifestée par les jeunes et les sportifs ;

Considérant l'inadéquation entre la formation et l'emploi d'une part, et entre la formation et le besoin de l'économie d'autre part ;

Constatant le développement accéléré des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et leur rôle important dans l'éducation et la formation ;

Considérant la volonté d'adhérer à une nouvelle vision du monde à travers les politiques nationales de Jeunesse, de Sport et du Loisir ;

Convaincus du rôle capital que peut jouer la formation des cadres dans la mise en œuvre desdites politiques pour favoriser leur efficacité, leur viabilité et leur durabilité ;

Conscients que la valorisation des ressources humaines nécessite la mise en place d'un plan de formation des cadres conçu et exécuté en relation étroite avec l'Institut National de la Jeunesse et des Sports ou toute autre institution équivalente * ;

Considérant que l'Institut National est l'outil par excellence de la formation des cadres dans de nombreux pays ;

Convaincus que l'Institut national doit nécessairement coopérer avec l'Université pour ce qui concerne l'équivalence, la reconnaissance des diplômes et le développement de la recherche ;

Convaincus que l'actualisation et l'harmonisation des programmes de formation des cadres permettent l'amélioration de la qualité des enseignements et l'établissement de bases objectives de reconnaissance et d'équivalence des diplômes de l'enseignement supérieur au sein des Etats et gouvernements membres de la Francophonie ;

* Centre ou école de formation, académie, département ou faculté universitaire, ou toute autre structure de formation des cadres de la Jeunesse, des Sports et/ou du Loisir.

Constatant le besoin urgent de développer des pôles ou centres d'excellence et des réseaux professionnels pour assurer la qualité de la formation supérieure, rationaliser l'utilisation des compétences existantes et favoriser la mobilité des ressources humaines grâce à l'implantation d'approches et de pratiques planifiées ;

Convaincus de la pertinence des objectifs stratégiques et opérationnels 2005-2008 poursuivis dans le « Programme CONFESJES de Formation et de Perfectionnement des Cadres » ;

Considérant l'apport de plus en plus important de la CONFESJES en matière de formation et de réseaux favorisant la participation des jeunes filles et femmes dans les activités de jeunesse et de sport ;

Réaffirmation

Leur volonté de contribuer pleinement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;

Leur volonté de participer activement à la mise en application du Cadre Stratégique Décennal de la Francophonie à travers les programmes de la CONFESJES ;

Leur confiance dans le personnel enseignant et d'encadrement tout en les invitant à jouer leur rôle d'agents de changement, d'accompagnateurs d'initiatives et de promoteurs de projets pour mieux préparer l'avenir des jeunes ;

Leur volonté de faire de la formation des cadres un véritable outil d'excellence, de valorisation des ressources humaines et de changement dans une perspective durable ;

La nécessité pour la CONFESJES de poursuivre sa fonction d'appui conseil à travers notamment, la production d'études en matière de formation des cadres et le renforcement de l'expertise nationale.

S'engagent

A contribuer, à travers les secteurs de Jeunesse, du Sport et du Loisir, au développement humain durable ;

A se doter et/ou mettre en œuvre des politiques nationales de Jeunesse, du Sport et du Loisir ;

A accompagner ces politiques d'une stratégie et d'un plan de formation des cadres ;

A rénover le dispositif national de formation des cadres pour qu'il s'articule autour des besoins réels de la jeunesse, du mouvement associatif, du marché du travail et de l'emploi ;

A faire de l'Institut National le lieu le plus approprié pour la formation et le perfectionnement des cadres dans les secteurs de la jeunesse, du sport et du loisir, l'intégration des programmes de formation dans le système Licence – Master- Doctorat (LMD), le développement de partenariat avec les universités nationales et régionales et de la recherche dans ces secteurs ;

A faire de la formation continue un véritable instrument de perfectionnement des cadres et autres intervenants dans les secteurs de la jeunesse, du sport et du loisir ;

A promouvoir une gestion rationnelle des ressources humaines basée sur la collaboration entre les ministères, fédérations et instituts nationaux ;

A élaborer, à cette fin, des profils de carrières nationaux valorisant les ressources humaines intervenant dans lesdits secteurs pour freiner l'exode des cadres vers d'autres espaces géographiques ;

A favoriser l'utilisation des ressources existantes en faisant régulièrement appel au réseau de partenaires institutionnels Sud- Sud et Nord-Sud afin de diversifier et d'assurer la qualité de la formation dans un esprit de complémentarité et de solidarité ;

A faciliter la mise en œuvre de stratégies incitatives pour favoriser l'accès et la réussite des jeunes filles et des femmes dans l'enseignement supérieur et la formation des cadres ;

Décident :

De prendre acte du document intitulé : « **La Valorisation des Ressources Humaines pour un Développement durable** », cadre de référence et stratégique pour la formation des cadres au sein de la CONFES ;

D'accorder la priorité à la qualité et à la diversification de la formation des formateurs à travers la mise en place des nouveaux programmes de Licence et de niveau Master ;

De considérer la formation des cadres comme une composante stratégique d'appui à la mise en œuvre des politiques nationales ;

De renforcer le dispositif national de gestion de la formation des cadres et de réaffirmer le rôle de l'Institut National dans ce dispositif ;

De définir les mécanismes de rapprochement entre l'Institut National et l'université nationale dans un cadre partenarial et envisager la création de programmes de formation à l'échelle régionale;

De poursuivre le processus actuel d'harmonisation des programmes de formation des cadres et l'étendre aux programmes de professorat d'EPS, de l'Inspectorat de la Jeunesse et des Sports ainsi qu'aux programmes de Master (Sport, EPS, Jeunesse et Animation) ;

De soutenir la mise en place de pôles d'excellence en matière de formation supérieure, la mise en réseau des Instituts et des enseignants, la coopération Sud- Sud et Nord-Sud ;

De soutenir activement la mise en œuvre des objectifs stratégiques et opérationnels définis dans le document d'application du Cadre Stratégique Décennal de la Francophonie et dans la programmation quadriennale de la CONFEJES en matière de formation et de perfectionnement des cadres.

A ces fins, invitent les Etats et gouvernements membres :

A renforcer les capacités de gestion et de formation des cadres en termes de budget, d'équipement et de formation des formateurs ;

A étudier, dans le projet de révision de l'organigramme envisagé par le Secrétariat Général, la pertinence de créer une direction de la formation afin d'assurer la pérennité des actions entreprises en matière de formation des cadres de jeunesse, de sport et du loisir ;

A envisager la création d'une direction nationale des ressources humaines (formation, études, appui à l'insertion des diplômés etc.) en vue de renforcer le dispositif de formation ;

A faciliter l'inventaire des métiers de la jeunesse, des sports et du loisir dans la perspective de création d'opportunités d'emplois ;

A favoriser l'établissement de partenariats entre les Instituts nationaux et le mouvement associatif (Jeunesse, Sport et Loisir) pour une meilleure articulation formation/métier/emploi ;

A mettre en place des mesures incitatives visant la valorisation des cadres en vue de renforcer leur engagement personnel et professionnel au développement national ;

A intégrer les activités de jeunesse, les sports et les loisirs dans les politiques de décentralisation.

Fait à PRAIA (Cap-Vert), le 13 décembre 2006

La Conférence

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA FORMATION DES CADRES

LISTE DE PRESENCE DES MINISTRES ET CHEFS DE DELEGATION

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
1	M. YODA Hamadou	Burkina Faso	Inspecteur Général des Services	Ministère des Sports et Loisirs 03 BP 7035 Ouagadougou 03		- coursecycliste_sce@yahoo.fr - yoda_hamad@hotmail.com
2	M. NYENIMIGABO Jean Jacques	Burundi	Ministre de la Jeunesse et des Sports	BP 1095 Bujumbura	(257) 25.06.89 Fax : 22.62.31	jjnyenimi@yahoo.fr
3	Mme BETALA Cécile	Cameroun	Directeur des Normes et du suivi des organisations Sportives	Ministère des Sports et de l'Education Physique	(237) 729.63.66 223.38.02	injsyaounde2002@yahoo.fr
4	Mme GEOFFRION Loraine	Canada	Agente Principale de développement	200, Promenade du Portage Gatineau, Qc, Canada K1A 0G4	(819) 997.6380	loraine_geoffrion@acdi- cida.gc.ca
5	M. MAILHOT Claude	Canada/Québec	Sous Ministre Adjoint Education Loisir et Sport	200 Chemin St. Foy - Québec	1.(418) 646.60.18	cmailhot@mels.gouv.qc.ca
6	M. Alain ROMPRE	Canada/Québec	Directeur de la Francophonie – Ministère des Relations Internationales	525 Blvd René Lévesque Québec	(418) 649.2344	alain.rompre@mri.gouv.qc.c a
7	M. DUVAL Roger	Canada/Nouveau Brunswick	Directeur Adjoint Sport, Loisirs Ministère Mieux-Etre, Culture et Sport	CP. 6000 Fredericton - NB	(506) 457.49.50	roger.duval@gnb.ca
8	M. Américo NASCIMENTO	Cap-Vert	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports	CP. 684 Praia	(238) 261.67.67 Fax : 261.67.44	americo_n@yahoo.com
9	M. PANDI Daniel	Congo	Conseiller à la Jeunesse	22, rue Kowton - Brazzaville	(242) 663.33.48 527.1032	pandisojuma@yahoo.fr

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
10	M. LAITAT Alain	Communauté Française de Belgique	Directeur de Cabinet du Ministre des Sports	Place Surler de Chokier, 15-17 1000 Bruxelles	(322) 250.18.41	alain.laitat@cfwb.be
11	M. NIAZI Abdoukarim	Djibouti	Conseiller Technique auprès du MJSLT	BP 2506 Djibouti	(253) 35.58.86 Fax : 35.68.30	niaziabdoukarim@yahoo.fr
12	M. LAGONOTTE Laurent	France	MJSVA/ Chef du Bureau des Relations Internationales	95, Avenue de France 75013 Paris	(331) 40.45.94.66 Fax : 40.45.96.04	laurent.lagonotte@jeunesse-sports.gouv.fr
13	M. BELIZAIRE Fritz	Haïti	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique	Angle des rues Pacot et Garoute – Port-au-Prince	(509) 245.49.66 244.59.01	fitobel3006@yahoo.fr
14	M. RANDRIANARISON Jean Gabriel	Madagascar	Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports	Ministère de la Jeunesse et des Sports – Ambohitovo - Tananarive	(261) 22.631.74 (261) 331.1198.64	sg_mjs@yahoo.fr
15	M. KONE Odiouma	Mali	Conseiller d'Ambassade	Ambassade du Mali au Sénégal	(221) 824.62.52	odiouma@yahoo.fr
16	M. BOUCHTO Mohamed	Maroc	Conseiller au Cabinet du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse	64, rue Regraga Av. Quelmima Bourgogne Casablanca	(212) 63.44.78.15	bouziane_adnane@yahoo.fr
17	M. OULD ELEYOU Ichemkhoul	Mauritanie	Directeur Centre National de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports	BP 5777 Nouakchott	(222) 52.50.25 631.87.95	Ichmakh2002@yahoo.fr
18	M. ALI HAROUNA Bouramah	Niger	Directeur de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives	BP 215 Niamey	(227) 20.72.32.92 96.96.15.40	bouramah@yahoo.fr

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
19	M. Timothée Muteba wa KAMBALA	République Démocratique du Congo	Ministre de la Jeunesse et des Sports	Stade des Martyrs Kinshasa	(243) 998.910.08.63	tim_muteba@yahoo.fr
20	M. PARASCHIVESCU Alexandru	Roumanie	Directeur	Agence Nationale du Sport Rue V Conta 16 Secteur 1 Bucarest	(40.21) 318.90.07 Fax : 318.90.26	paraschivescu@gov-sport.ro
21	M. MBAYE Alioune Diakhaté	Sénégal	Conseiller Technique du Ministre des Sports	58, rue Carnot - Dakar	(221) 535.67.00	aliounelepas@yahoo.fr
22	M. WONG Ronald	Seychelles	Directeur Général de la Formation	Victoria - Mahé	(248) 22.54.77 72.27.23	mauricedenys@yahoo.com.au
23	M. AMENOUNVE Madjé Eric	Togo	Conseiller Technique	BP 3193 Lomé (Privée) BP 12145 Lomé	B. (228) 222.10.53 D. 250.27.84 P. 936.85.86	- mjs_togo@yahoo.fr - madjerico@yahoo.fr
24	Pr. KOUDOU Jean	CAMES Burkina Faso	Directeur de Programmes	01 BP 134 Ouagadougou	(226) 78.87.03.38 50.36.85.73	- jean_koudou@yahoo.fr - jkoudou@bf.refer.org
25	M. KOANDA Mady	CESAG Sénégal	Directeur Général	BP 3802 Dakar	(221) 839.74.00	- modykoanda@yahoo.fr - courrier@cesag.sn
26	M. LOLLCHAND Ram	CJSOI Maurice	Secrétaire Général	CJSOI – 9 ^{ème} étage Immeuble NPF - Rose Hill		cjsoi@intnet.mu
27	M. FALL Youssouf	CONFESJES	Secrétaire Général	26, rue huart BP 3314 Dakar	(221) 849.56.42 Fax : 823.79.44	yousouf.fall@confejes.org



**Conférence des ministres de la jeunesse et des sports
des Etats et gouvernements ayant le français en partage**

Secrétariat général

Promouvoir la participation des Jeunes pour réussir les changements stratégiques
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

**CONFERENCE MINISTERIELLE THEMATIQUE
SUR LA FORMATION DES CADRES**

PRAIA (CAP-VERT) DU 9 AU 13 DECEMBRE 2006

**CERMONIE D'OUVERTURE
DE LA REUNION DES EXPERTS**

**ALLOCUTION
DE
MONSIEUR YOUSOUF FALL
SECRETAIRE GENERAL DE LA CONFEJES**

SAMEDI LE 9 DECEMBRE 2006 A 09h00

WWW. CONFEJES. ORG

- **Monsieur le Représentant du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports de la République du Cap-Vert ;**
- **Monsieur le Représentant de l'OIF ;**
- **Monsieur le Représentant de l'UNESCO ;**
- **Madame la Représentante de l'AUF ;**
- **Monsieur le Représentant du CAMES ;**
- **Monsieur le Représentant du CESAG ;**
- **Mesdames, Messieurs les Experts ;**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames, Messieurs.**

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter, à toutes et à tous, la plus cordiale bienvenue à cette Réunion des Experts des Etats et gouvernements membres de la CONFESJES, réunion préparatoire à la Conférence ministérielle thématique sur la formation des cadres de la Jeunesse et des Sports.

Ma joie d'être avec vous est d'autant plus grande que j'ai eu à maintes reprises à participer à ces travaux à titre d'expert de mon pays, la Mauritanie. Je garde aussi un vivant souvenir de chacune de nos réunions précédentes et aussi, du soutien fort et amical apporté par chacun de vous à l'occasion de ma candidature au poste de Secrétaire Général de la CONFESJES. Je vous en suis très reconnaissant.

Avant d'introduire mon propos,

Je voudrais rendre un hommage particulier à la République de Haïti pour tous les efforts déployés depuis 2003 et qui ont grandement contribué à la qualité de la préparation technique de la présente conférence.

L'occasion est pour moi de remercier et de féliciter très chaleureusement les Autorités du Cap vert qui, non seulement ont accepté d'abriter cette conférence mais ont, dans un délai très court, gagné le pari de l'organisation en nous offrant d'excellentes conditions de séjour et de travail. Un grand merci au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Cap vert, Monsieur Americcano Soares Nascimento, ainsi qu'à ses dynamiques collaborateurs.

Nos remerciements vont également à tous les pays membres et à tous nos partenaires qui ont contribué à la réussite de l'organisation de la présente conférence et qui nous ont apporté leur appui, appui que nous avons fortement apprécié.

Je voudrais par ailleurs saluer Monsieur Marcellin DALLY, Représentant de l'UNESCO, malheureusement empêché à la dernière minute par un événement malheureux, l'UNESCO avec laquelle nous renforçons ces derniers temps nos liens de

coopération et avons organisé ensemble cette année à SALY, un important séminaire sur « l'amélioration de la qualité de l'EPS dans nos systèmes éducatifs ». Monsieur DALLY nous a fait parvenir le texte de sa communication.

Je voudrais par ailleurs saluer Monsieur Jean KOUDOU, Directeur des Programmes du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), et le remercie vivement pour avoir bien voulu accepté d'accompagner une fois de plus la CONFEJES, mais surtout les Instituts de la Jeunesse et des Sports, dans leur démarche d'universitarisation des programmes de formation.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur le Directeur Général du Centre d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), Monsieur Mady KOANDA, pour la précieuse collaboration qu'il ne cesse d'apporter à la CONFEJES à travers le partenariat fructueux qui unit depuis plusieurs années nos deux institutions, partenariat qui se renforce davantage, année après année

Mesdames, Messieurs les Experts

Honorables invités

Mesdames, Messieurs

Comme vous le savez, la CONFEJES, depuis sa création en 1969, a toujours considéré la formation des cadres de la jeunesse et des sports comme une priorité.

En effet, c'est sous l'impulsion des réunions des Experts et celles des Directeurs des Instituts que la CONFEJES mettait en œuvre, dès 1975, la stratégie de la régionalisation des Instituts afin d'associer pleinement les Instituts nationaux aux actions de formation des cadres de la CONFEJES et permettre ainsi aux ressortissants de tous les pays membres du Sud de pouvoir accéder à la formation supérieure en Afrique francophone.

Je profite de cette occasion pour remercier et saluer toutes celles et ceux qui ont cru et contribué depuis des décennies au développement des ressources humaines de nos pays respectifs et en particulier à la formation des cadres supérieurs.

Déjà en 1980, grâce à la clairvoyance des Experts et des Directeurs d'Instituts, vos aînés, la première harmonisation du programme de Professorat d'EPS devenait une réalité. Le diplôme CAPEPS était né.

Souvenons-nous alors des DIARRA, DIAME, DOUN, EBONDZIBATO, pour ne citer que ceux là, et qui ont marqué la formation des cadres au sein de la CONFEJES.

De 1975 à 1998, dans le cadre de son Programme de Bourses, la CONFEJES a soutenu prioritairement la formation des formateurs.

En effet, plus de 450 formateurs de formateurs et autres cadres de jeunesse et de sport ont ainsi été formés au bénéfice des pays membres.

De ce nombre, les Instituts dits « à vocation régionale » ont formé 375 cadres pendant que les Universités canadiennes ont produit 75 spécialistes au niveau des programmes « Master et PH. D. ». Ces spécialistes ont enclenché la démarche d'universitarisation des programmes de formation.

Certains pays, avec le concours de la France, ont bénéficié de bourses et d'expertise, et ont pu ainsi élaborer des programmes de formation ciblés.

La Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs, organe consultatif créée en 1983, planche, en étroite collaboration avec les Directeurs des Instituts et les groupes d'études, sur l'harmonisation des programmes d'enseignement.

En 1999, le Programme CONFEJES de Formation et de perfectionnement des cadres remplace le Programme des Bourses Canadiennes. Ce nouveau Programme quadriennal présente une vision nouvelle de la formation axée sur des valeurs partagées et des projets fédérateurs.

Depuis 2003, les chantiers du Programme III n'ont cessé de produire une valeur ajoutée grâce à la synergie dégagée au sein de la CONFEJES entre la Commission consultative, les partenaires, les Directeurs des Instituts et les groupes d'études.

Ces chantiers concernent, comme vous le savez :

- les politiques ou stratégies nationales de formation des cadres ;
- le renforcement du rôle de la Commission consultative permanente ;
- l'harmonisation des programmes d'enseignement ;
- la formation continue ;
- le partenariat et la mobilité, etc.

C'est dire tout le chemin parcouru depuis la création de la CONFEJES en matière de formation des cadres, à une époque où la pénurie de formateurs de formateurs et de cadres sévissait dans de nombreux pays.

Aujourd'hui, comme toute institution qui se projette dans l'avenir, la CONFEJES a évolué avec les besoins et les attentes exprimés par les Ministères, les Instituts et les jeunes, besoins qui ne sont plus tout à fait les mêmes qu'au lendemain des indépendances de la plupart de nos jeunes Etats.

Avec toute la compréhension de nos instances, la CONFEJES a ainsi mesuré l'ampleur des défis mais surtout des réponses formation à apporter.

Devons nous continuer à développer les mêmes types de formation que celles réalisées pendant cette époque ?

Ne devrions-nous plutôt pas nous orienter vers de nouveaux types de formation de cadres de la jeunesse et des sports qui tiennent compte :

- Des nouveaux besoins des jeunes et des pays ;
- Des effets de la mondialisation ;
- Du développement vertigineux des Technologies de l'information et de la communication ;
- De la crise de l'emploi et du chômage des jeunes dont la conséquence la plus visible aujourd'hui est le phénomène observé à propos de l'immigration clandestine ;
- De la pandémie du SIDA, du Paludisme, de l'obésité et des maladies cardio vasculaires ;
- Du taux élevé d'analphabétisme particulièrement chez les filles, « un drame de l'humanité » disait Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'OIF à

l'occasion de l'ouverture du Sommet de Bucarest et à qui j'adresse ici, au nom de la CONFEJES, un vibrant hommage pour l'œuvre entreprise en vue d'un plus grand rayonnement de la Francophonie et aussi, pour l'attention particulière portée à la CONFEJES et aux jeunes de nos Etats et gouvernements membres ;

- Du chemin inéluctable de la démocratie, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme qu'empruntent de plus en plus nos jeunes Etats ;
- De la préservation de la diversité culturelle ;
- Des objectifs du Millénaire pour le développement ;
- De l'exigence nouvelle pour le Sport de haut niveau ;
- De la nécessaire et urgente participation des jeunes en vue de réussir les changements stratégiques porteurs de développement économique et de cohésion sociale.

Mesdames, Messieurs les Experts

Honorables invités

Mesdames, Messieurs

En ce début du 3ème millénaire, la CONFEJES s'est particulièrement interrogée sur le devenir de la formation des cadres, entre autres, dans les pays membres du Sud.

Ces interrogations portent sur le questionnement suivant :

- **Quels types de cadres former ?**
- **Pour quelles missions ?**
- **Et avec quels profils ?**

Ce thème, d'une importance exceptionnelle est apparu si actuel et pertinent que la CONFEJES a décidé de le traiter à travers une Conférence ministérielle sur la formation des cadres. C'est l'objet de notre présence à PRAIA.

Il apparaît clairement aujourd'hui que le développement durable est l'option de développement mondialement acceptée et adoptée.

C'est pourquoi nous croyons que :

1) L'éducation et la formation, dans ce contexte, contribuent particulièrement au développement humain durable.

2) *La valorisation des ressources humaines* constitue à notre avis, en particulier pour les pays du Sud, la carte maîtresse pour anticiper et réussir les changements qu'impose le monde moderne.

Il nous semble, d'autre part, dans le contexte des évolutions rapides qui marque l'entrée dans le 3ème millénaire, que la formation et le perfectionnement sont alors des moyens à privilégier pour assurer une meilleure *articulation des compétences à l'emploi*.

Pour toutes ces raisons, la formation des cadres, je crois, occupera longtemps encore une place centrale dans les programmes de la CONFEJES et à ce sujet, je dirai « Dis-moi de quels types de cadres dispose ton pays et je te dirai quel niveau de développement et de croissance il a atteint ».

Mesdames, Messieurs les Experts
Honorables invités
Mesdames, Messieurs

J'observe avec beaucoup de satisfaction et d'intérêt qu'il existe présentement une prise de conscience, une volonté et une mobilisation grandissante au sein des Etats et gouvernements pour *rendre le domaine de la formation plus performant* afin que les actions s'inscrivent dans une *démarche de qualité, de résultats et de continuité*.

La formation et le perfectionnement des cadres peuvent alors contribuer à un meilleur développement des sociétés, des individus et de l'emploi et ce, au profit des jeunes.

La nouvelle situation caractérisée par le changement radical des orientations politiques, l'émergence de nouveaux besoins, en particulier chez les jeunes, ainsi que la nécessité de valoriser les ressources humaines dans les secteurs de la Jeunesse et des Sports, nous interpelle tous !

Mesdames, Messieurs les Experts
Honorables invités
Mesdames, Messieurs

Pour être crédible, la formation des cadres ne doit-elle pas être perçue et comprise comme une valeur ajoutée par les décideurs, les planificateurs, les gestionnaires, les chefs d'établissement, les enseignants, etc.?

Former qui et pourquoi ? Pour faire quoi avec les compétences acquises ?
Quels sont alors nos repères ?

La formation des cadres de la jeunesse et des sports doit, nous semble-t-il, être d'abord construite méthodiquement et scientifiquement.

D'où, l'obligation de laisser l'improvisation de côté au profit de l'Ingénierie de la formation.

La formation des cadres doit être le résultat d'une vision stratégique partagée et d'un projet fédérateur.

Elle doit être le produit de la mutualisation des expériences et des pratiques de terrain ou encore être en adéquation avec les réalités.

Elle doit aussi pouvoir bénéficier de l'expertise des ressources humaines existantes dans le réseau CONFEJES et mettre un accent particulier sur la mobilité et la recherche au niveau des Instituts.

C'est dans cette perspective que la présente Conférence doit faire porter ses fruits, et de manière à la fois réaliste et ambitieuse et être l'occasion pour nous de multiplier nos efforts, d'atteindre les résultats escomptés et qui auront un impact réel sur le développement de nos secteurs de la jeunesse et des sports.

Notre coopération multilatérale devra davantage concentrer son énergie dans cette direction. Puisse cette conférence être le point de départ d'un nouvel élan dans la

formation de cadres de qualité et compétents, qui seront de véritables acteurs des changements tant souhaités par nos décideurs et populations.

Mesdames, Messieurs les Experts

Honorables invités

Mesdames, Messieurs

Les ressources humaines bien formées constituent la principale richesse des pays. Elles sont à la base du développement harmonieux des secteurs de la jeunesse et des sports voire, du domaine du Loisir plutôt quelque peu délaissé.

Cet objectif est à la portée de tous pour autant que la volonté existe.

Après les efforts consentis depuis 2003 par les groupes d'études mis en place, des réponses formation, attendues depuis plusieurs années, voient le jour. Vous serez à même d'en juger.

Je veux parler de la mise en œuvre des programmes de niveau Licence pour certains Instituts et des programmes de niveau Master pour d'autres.

A cette opportunité offerte s'en ajoute une autre, celle de bénéficier de l'accompagnement pédagogique et méthodologique du CAMES et du CESAG de Dakar dans notre démarche vers une meilleure qualité et une meilleure articulation de la formation des cadres.

Avant de terminer mon propos, je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour féliciter chaleureusement les membres du Comité de pilotage, les experts et les groupes d'études en activité pour le gigantesque travail accompli ces dernières années.

A travers eux, j'adresse mes remerciements à tous les Etats et gouvernements qui nous ont apporté leur soutien technique et/ou financier en vue de la réalisation de cet important travail de longue haleine mais combien passionnant et qui, comme toute tâche d'éducation, demande beaucoup de patience et de persévérance avant de pouvoir en récolter les fruits.

Les résultats enregistrés par ces groupes dont le mode de fonctionnement est caractérisé par la souplesse, l'engagement personnel et collectif au service de la CONFEJES, notre institution commune, et la solidarité des membres, **nous confortent dans la voie choisie.**

Enfin, je voudrais aussi faire part de ma satisfaction quant aux résultats encourageants obtenus par des Instituts nationaux et régionaux de formation vers davantage d'ouverture, d'autonomie, de qualité et de rigueur en matière de formation des cadres supérieurs.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des Etats et Gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

Promouvoir la participation des Jeunes pour réussir les changements stratégiques
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

CONFERENCE MINISTERIELLE THEMATIQUE SUR LA FORMATION DES CADRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Synthèse du Rapport Général de la Réunion des Experts

Praia du 9 au 10 décembre 2006

26, rue Huart – BP 3314 Dakar – Sénégal
Tél.: (221) 849.56.42 – Fax: (221) 823.79.44 – Messagerie: secretariat.general@confejes.org
Site Internet : <http://www.confejes.org>

Du 9 au 10 décembre 2006 s'est tenue la réunion des experts des Etats et Gouvernements membres de la CONFJES, préparatoire à la Conférence ministérielle sur la formation des cadres de la jeunesse et des sports prévue les 12 et 13 décembre 2006.

Regroupant les experts de vingt quatre (24) Etats et gouvernements membres de la CONFJES et les représentants des institutions partenaires tels que le CAMES et le CESAG, la réunion a connu trois temps forts, la cérémonie d'ouverture, les travaux proprement dits et la cérémonie de clôture.

Introduite par l'allocution de Monsieur Youssouf FALL Secrétaire Général de la CONFJES, la cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours prononcé à l'occasion par Son Excellence Domingos MASCARENHAS, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères du Cap Vert.

Monsieur Youssouf FALL Secrétaire Général de la CONFJES a tout d'abord adressé ses souhaits de bienvenue aux participants. Il a exprimé ensuite ses remerciements au gouvernement haïtien pour sa contribution à la préparation de la présente conférence et au Gouvernement du Cap Vert pour l'avoir accueillie et réussi le pari de l'organisation. Il a aussi souligné le rôle important joué par les partenaires dont l'UNESCO, le CAMES et le CESAG qui ont accompagné notre Institution. Enfin, il a fait l'historique des programmes de formation des cadres de la CONFJES, situé le contexte de cette formation, les enjeux et les défis à relever en ce début de millénaire.

Prenant la parole, Son Excellence Domingos MASCARENHAS s'est réjoui de la tenue des présentes assises. Il a souligné l'intérêt tout particulier qu'elles revêtent pour le Cap Vert qui a fait le pari de la valorisation des ressources humaines pour réussir son développement. Il a invité les participants à une recherche consensuelle d'orientations pour la conduite en synergie de programmes et projets dans le secteur de la formation des cadres de la jeunesse et des sports.

Après la formation du bureau de séance présidé par Monsieur José Antonio DE PINA, Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Cap-Vert et comprenant Madame Loraine GEOFFRION du Canada,

Vice-Présidente et Monsieur Dramane COULIBALY du Mali rapporteur, les travaux des experts ont été introduits par Monsieur Aimé OUELLET, Conseiller Technique auprès du Secrétaire Général de la CONFJES.

Monsieur OUELLET a présenté la trame du document préparatoire, précédemment transmis aux pays membres pour examen, dont les différentes parties ont fait l'objet de communications présentées respectivement par Messieurs Bouramah ALI HAROUNA du Niger, ALLA Yao François de Côte d'Ivoire et Adama Guiro SENE du CESAG, tous membres du Comité de pilotage créé à cet effet en 2004.

Traitant de l'état des lieux de la formation, Monsieur ALI HAROUNA, a fait observer qu'il y a une diminution du soutien aux systèmes éducatifs et de formation et une multiplication des contraintes (SIDA, conflits, catastrophes) qui pèsent sur les pays dont la majorité sont en voie de développement, et qui se traduisent par l'aggravation du chômage des jeunes.

A cela s'ajoute le fait que le champ d'intervention des ministères en charge de la jeunesse et des sports s'est élargi à de nouveaux domaines tels que, la citoyenneté, la paix, les réseaux des jeunes, les technologies de l'information et de la communication (TIC). Leurs modalités d'intervention se réalisent à travers l'élaboration des politiques nationales, des programmes sectoriels et de projets.

Ces nouvelles exigences nécessitent de nouvelles compétences que ne possèdent ni les ministères encore moins les instituts de formation des cadres de la jeunesse et des sports.

Abordant les enjeux du 3ème millénaire, Monsieur ALLA Yao François a rappelé les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement qui visent pour la plupart à améliorer la situation de pauvreté des couches les plus vulnérables dont les jeunes et la femme. Il a ensuite fait état de l'évolution du rôle et des missions de l'Etat vers le moins et mieux d'Etat, la formation de grands ensembles nationaux sur un fonds de mondialisation, ses effets sur la mobilité géographique et professionnelle et l'affirmation de la diversité culturelle.

Pour faire face à ces enjeux, il faudrait inclure dans tout projet de développement la prise en charge des questions de la jeunesse, des sports et du loisir, réorganiser ces secteurs pour leur contribution à la solution des problèmes des jeunes dans le domaine de l'environnement, de la participation active au développement et assurer leur protection contre les comportements déviants.

A cette fin, il est proposé cinq axes stratégiques dont l'investissement sur les hommes, le développement des compétences et la qualification des jeunes aux nouveaux emplois, l'éducation des jeunes à la mondialisation, la professionnalisation des métiers d'encadrement de la jeunesse, des sports et des loisirs et la culture de la qualité à travers la compétitivité.

Enfin, traitant de la question « Quels types de cadres former, quels profils, quelles missions ? », Monsieur Adama Guiro SENE a souligné que la vision partagée par les Etats et les gouvernements membres de la CONFEJES en matière d'éducation et de formation repose sur l'idée que le développement des ressources humaines est l'un des facteurs clef de la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse, des sports et du loisir, la promotion d'un espace linguistique commun dans le respect de l'identité de ses membres.

Il a ensuite précisé les options fondamentales et les priorités des membres de la CONFEJES dans le domaine de la jeunesse (préservation contre les fléaux sociaux, l'accroissement de l'employabilité, les TIC et le développement de la culture de paix et des comportements citoyens), du sport (promotion du sport comme moyen de développement économique et social, revalorisation de l'EPS et du sport, développement du sport et lutte contre le dopage, renforcement du capital santé à travers l'activité physique, protection des sportifs) et du loisir (élaborer des politiques nationales, former des cadres, intégrer le loisir dans les programmes scolaires et les établissements de formation des cadres et prendre en compte le loisir dans l'aménagement du territoire).

En matière de choix stratégique, il s'agit de renforcer les capacités des cadres des ministères de la jeunesse, des sports et du loisir pour leur permettre de préparer l'avenir, faciliter et accompagner les changements, resocialiser et requalifier les personnes, les organisations et les territoires.

Pour réaliser ces missions, les cadres à former auront les profils de concepteur, gestionnaire et évaluateur pour les cadres supérieurs et encadreur, évaluateur pour les cadres moyens.

La gestion de la formation des cadres se fera en partenariat entre l'Institut, les Ministères, l'Université, le mouvement associatif et les collectivités locales.

Des résultats ont déjà été obtenus à ce sujet par la conception de deux programmes de licences professionnelles (Professorat de sport et Professorat de jeunesse et d'Animation) de deux modules de formation (en entrepreneuriat mis en application et en loisir en voie d'achèvement) des programmes de Masters (INJEPS de Porto Novo et UFRAPSSE de Dakar qui ont fait l'objet de présentation aux participants à la réunion des experts). Les futurs chantiers traiteront de la finalisation du processus d'harmonisation des programmes de formation d'EPS (système LMD) et du programme de formation des Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports.

En matière de partenariat, il y a lieu de souligner l'appui méthodologique actif du CESAG et l'avis favorable du CAMES sur les nouveaux programmes de licences.

Tirant les conclusions des débats qui se sont dégagées à la suite des trois communications, le Secrétaire Général de la CONFEJES a posé des interrogations sur quatre questions essentielles dont :

- l'universitarisation et les instituts de formation de jeunesse et des sports ;
- la double tutelle de l'éducation physique et sportive ;
- la formation des formateurs des instituts nationaux ;
- le transfert de compétences jeunesse, sport et loisir dans le cadre de la décentralisation.

Les éléments de réponse à ces interrogations figurent en annexe.

Les travaux se sont achevés par l'examen, l'amendement et l'adoption du projet de Déclaration de Praia.

La Cérémonie de clôture présidée par Son Excellence Américo NASCIMENTO, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Cap-Vert assisté de M Youssouf FALL Secrétaire Général de la CONFEJES a été marquée par :

- les allocutions du Secrétaire d'Etat et du Secrétaire Général ;
- la lecture du projet de Déclaration de Praia et de la motion de remerciements au Gouvernement et au Comité d'organisation du Cap-Vert ;
- la remise des attestations et des médailles, en reconnaissance des services rendus à Messieurs Adama Guiro SENE du CESAG, ALLA Yao François de Côte d'Ivoire, Bouramah ALI HAROUNA du Niger, Dramane COULIBALY du Mali et MPABE Mathias du Cameroun.

Clôturent les travaux, Monsieur le Secrétaire d'Etat a renouvelé la satisfaction du Gouvernement Capverdien d'accueillir cette session ministérielle. Il s'est félicité du climat dans lequel s'est déroulé les travaux et du consensus autour de la volonté de promouvoir les cadres de la jeunesse, des sports et loisirs.

Praia, le 10 décembre 2006

Les experts

**REUNION DES EXPERTS
CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA FORMATION DES CADRES**

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
1	Pr KOUDOU Jean	CAMES	Directeur de Programmes	01 BP 134 Ouagadougou Burkina Faso	(226) 50.36.85.73	- jean_koudou@yahoo.fr - jkoudou@bf.refer.org
2	Pr FALL Assane	Sénégal INSEPS/UCAD	Directeur	BP 3256 Dakar - Sénégal	(221) 823.33.84 501.72.28	boynar53@yahoo.fr
3	M. YOUGBARE Alexandre	Burkina Faso	Directeur Général des Sports	01 BP 4411 Ouagadougou 01	(226) 50.35.71.46 50.30.58.04 70.25.66.53	alexnatation@yahoo.fr
4	M. NIAZI Abdoukarim	Djibouti	Conseiller Technique auprès du MJSLT	BP 2506 Djibouti	(253) 35.58.86	niaziabdoukarim@yahoo.fr
5	M. MOSSOUANGA Justin	Congo	Directeur de l'INJS	BP 14479 Brazzaville	(242) 666.41.63 574.23.28	justinmossouangadginjs@ yahoo.fr
6	M. SOARES Kathia	Cap-Vert	Technique Superier du MNECC	Praia	(238) 260.78.43	kathia.soares@mne.gov.cv
7	M. VEIGA Augusto	Cap-Vert	Conseiller Technique	Praia BP 684	(238) 261.67.44	veiga79@yahoo.fr
8	M. DE PINA José Antonio	Cap-Vert	Directeur de Cabinet du SEJD	Praia, Cap-Vert Terra Branca	(238) 261.67.67 M. 992.71.20	jantopina@yahoo.com.br
9	M. COULIBALY Dramane	Mali	Directeur INJS/Bamako	INJS/MJS – BP 91 Bamako	(223) 220.70.15 Fax : 220.70.01	dcoulibaly@injs-mali.org
10	Mme GEOFFRION Loraine	ACDI/Canada	Agente Principale de développement	200, Promenade du Portage Gatineau, Qc, Canada K1A 0G4	(819) 997.6380	loraine_geoffrion@acdi- cida.gc.ca
11	M. MAILHOT Claude	Canada/Québec	Sous Ministre Adjoint Education Loisir et Sport	200 Chemin St. Foy - Québec	1.(418) 646.60.18	cmailhot@mels.gouv.qc.ca

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
12	M. DUVAL Roger	Canada/Nouveau-Brunswick	Directeur Adjoint Sport, Loisirs Ministère Mieux-Etre, Culture et Sport	CP. 6000 Fredericton - NB	(506) 457.49.50	roger.duval@gnb.ca
13	M. PROULX J. Roger	Canada	Professeur /Consultant	234, Samuel Edey Gatineau (Aylmer) – Québec, Canada	(819) 685.04.55	jrproulx@uottawa.ca
14	Mme SIKITU Ingrid-Zaire	Burundi	Directrice de l'insertion Economique des Jeunes	BP 1095 Bujumbura	(257) 75.93.01 22.40.49	sikituingrid@yahoo.fr
15	Mme BETALA Cécile	Cameroun	Directeur des Normes et du suivi des organisations Sportives	Ministère des Sports et de l'Education Physique	(237) 729.63.66 223.38.02	injsyaounde2002@yahoo.fr
16	M. MEKON Pierre	Cameroun	Directeur Adjoint INJS Yaoundé	Ministère de la Jeunesse INJS Yaoundé	(237) 951.34.34 500.18.00	pierremakon@yahoo.fr
17	M. CARVALHO Inacio	Cap-Vert	Directeur Général des Sports	Caixa postal 317 Praia	(238) 261.70.72 261.93.58	dgdcv@cvtelecom.cv
18	Mme BARBOSA Hosana	Cap-Vert	Directrice Général de la Jeunesse	CP 684 Praia	(238) 260.40.20	- hosana.barbosa@sejd.gov.cv - casy27057@yahoo.com - hosybarbosa@hotmail.com
19	M. DENYS Maurice	Seychelles	Directeur	Mahé – Seychelles Youth Department	(248) 72.34.13 (248) 24.82.98	mauricedenys@yahoo.com.au
20	M. PARASCHIVESCU Alexandru	Roumanie	Directeur	Agence Nationale du Sport Rue V Conta 16 Secteur 1 Bucarest	M. (40.21) 723.354.902 (40.21) 224.19.87	paraschivescu@gov-sport.ro
21	M. BOUZIANE Adnane	Maroc	Chef de Division de la Formation des Cadres	Secrétariat d'Etat á la Jeunesse Rabat	(212) 63.08.14.03	bouziane_adnane@yahoo.fr
22	M. BOUCHTO Mohamed	Maroc	Conseiller au Cabinet du Ministre	Secrétariat d'Etat á la Jeunesse Rabat	(212) 63.44.78.15	bouziane_adnane@yahoo.fr
23	M. RANDRIANARISON Jean Gabriel	Madagascar	Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports	Ministère de la Jeunesse et des Sports – Ambohitovo - Tananarive	(261) 22.631.74	sg_mjs@yahoo.fr

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
24	Mme GILMUS Saint-Louis Valiollah	Haiti	Chargée de Mission – Responsable du dossier Formation et Perfectionnement	17, angles rues Garoute et Pacot – Port-au-Prince BP 1699	(509) 476.17.42 403.10.33 550.29.61	- valiollah1slg@yahoo.fr - valiollah3@hotmail.com - valiollah.gilmus@gmail.com
25	M. ALLA YAO François	Côte d'Ivoire	Directeur Général des Sports	11 BP 1568 Abidjan	(225)20.21.92.75 05.73.31.57	allayao2000@yahoo.fr
26	M. SENE Adama Guiro	CESAG/Sénégal	Professeur	BP 3802 Dakar Bd du Général De Gaulle	(221) 612.67.80	adama.sene@cesag.sn
27	M. HAMAITE René	C. F. B.	Directeur Général/Sport	44 Bd Léopold II 1080 Bruxelles	(32) 2 413.36.70	rene.hamaite@cfwb.be
28	M. LAGONOTTE Laurent	France	MJSVA/ Chef du Bureau des Relations Internationales	95, Avenue de France 75013 Paris	(331) 40.45.94.66	laurent.lagonotte@jeunesse- sports.gouv.fr
29	M. BOURAMAH Harouna Ali	Niger	Directeur de la Jeunesse et des Activités Socio- Educatives	BP 215 Niamey	(227) 20.72.32.92 96.96.15.40	bouramah@yahoo.fr
30	M. EL HOUSSEÏNOU N'Gaïdé	Mauritanie	Expert	BP 2289 Nouakchott	(222) 641.44.99	teylingaide@yahoo.fr
31	M. GBATI Djani Lentame K.	Togo	Directeur de l'INJS de Lomé	BP 7176 Lomé	(228) 222.11.58 235.45.18 Dom. 235.45.16	lenkfr@yahoo.fr
32	M. DANSOU H. Pierre	Bénin	Directeur INJEPS Porto-Novo	01 BP 169 INJEPS Porto-Novo	(229) 20.21.28.28 97.44.92.11	- kingpierre1@hotmail.com - kingpierre1@yahoo.fr
33	M. MBAYE Alioune Diakhaté	Sénégal	Conseiller Technique du Ministre des Sports	58, rue Carnot - Dakar	(221) 535.67.00	aliounelepas@yahoo.fr
34	M. NDAO Ibrahima	Sénégal	Directeur de la Formation et du Développement Sportif	58, rue Carnot - Dakar	(221) 638.83.60	

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
35	M. WONG Ronald	Seychelles	Directeur Général de la Formation	Victoria - Mahé	(248) 22.54.77 72.27.23	mauricedenys@yahoo.com.au
36	M. GOMES José Luis	Cap-Vert	Point Focal Sport	BP 317 Praia	(238) 261.70.72 261.56.53 992.64.24	pdvavaduarte@cv.telecom.cv
37	Mme CROCHU Isabelle	France - MAE	Chargée de Mission Coopération	244, boulevard Saint-Germain Paris 7 ^e	(331) 43.17.90.37	isabelle.crochu@diplomatie. gouv.fr
38	M. KAYEMBE-MPUTU Léon	République Démocratique du Congo	Secrétaire Général à la Jeunesse	Ministère de la Jeunesse et des Sports	(243) 815.11.45.45	
39	M. FALL Youssouf	CONFEJES	Secrétaire Général	26, Rue Huart – BP 3314 Dakar	(221) 849.56.42 823.79.44	yousouf.fall@confejes.org
40	M. OUELLET Aimé		Conseiller Technique		(221) 849.56.43 823.79.44	aime.ouellet@confejes.org
41	M. SY Mansour		Directeur Administratif et Financier		(221) 823.83.49	mansour.s@confejes.org
42	Mme IBA-BA Jeanne Marie		Directrice des Programmes Jeunesse		(221) 823.97.29	jeanne-marie.iba- ba@confejes.org
43	M. ALAOUI BELGHITI Brahim		Directeur des Programmes EPS/Sport		(221) 823.47.93	brahim.alaoui@confejes.org